



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2024-123

Changement du logiciel métier ressources humaines – Editeur Ciril Group SAS – Prestations de déploiement

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

VU la commande établie auprès de l'UGAP pour l'acquisition de la solution Civil Net RH en date du 22 juillet 2024,

VU l'attestation d'exclusivité en date du 22 février 2024, fournie par la société Ciril Group SAS, par laquelle l'éditeur affirme détenir l'ensemble des droits nécessaires notamment à la réalisation des prestations d'installation, de formation, d'intégration, d'infogérance, de maintenance et d'assistance de la suite Civil,

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en œuvre le déploiement de la solution Civil Net RH par l'éditeur Ciril Group SAS,

CONSIDÉRANT l'offre commerciale en date du 11 juillet 2024 concernant les prestations suivantes : conduite de projet, formation, reprise de données et assistance téléphonique, annexée à la présente décision,

DÉCIDE

Article 1 : de confier les prestations de déploiement de la solution Civil Net RH à la société Ciril Group SAS (305 163 040 00119), sise 49 avenue Albert Einstein à Villeurbanne, dans le cadre de l'exclusivité,

Article 2 : Le montant de la prestation s'élève à 58 334 € HT, dont :

- Conduite de projet : 28 950 € HT,
- Formation : 18 400 € HT,
- Reprise des données : 5 500 € HT,
- Assistance téléphonique : inclus dans les autres postes,
- Hébergement : 5 484 €.

Article 3 : Au terme de l'installation, un contrat de droits d'utilisation et d'hébergement sera proposé par la société Ciril Group SAS, dont le montant des abonnements annuels, mentionné dans l'offre, sera de 10 764 € HT.

Article 4 : La notification de l'offre acceptée vaudra démarrage d'exécution de la prestation, étant précisé que la date de mise en service est fixée au 1^{er} janvier 2025, avec une phase de test de 2 mois. Aussi, la mise en production effective est fixée au 1^{er} mars 2025.

Article 5 : Les modalités de facturation des prestations ont été arrêtées comme suit :

- Chaque prestation : à l'issue du service réalisé,
- Hébergement : dès l'installation

Article 6 : Monsieur le Maire, la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 7 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 22 juillet 2024

Le Maire,
Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le : **20 JUIL. 2024**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ATTESTATION D'EXCLUSIVITE

Je soussigné Amaël GRIVEL, agissant en qualité de Président de la société CIRIL GROUP, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 740 000,00 €, ayant son siège social au 49 avenue Albert Einstein à Villeurbanne (69100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous numéro 305 163 040,

Atteste sur l'honneur que la société CIRIL GROUP est détentrice des droits exclusifs de propriété intellectuelle sur les sources des logiciels suivants et sur les modules qui leur sont associés, sources dûment déposées à l'Agence de la Protection des Programmes :

- Suite CIVIL - Gestion intégrée des collectivités publiques ;
- Suite SMART modules GMAO, PATRIMOINE et SMARTGEO ;
- Suite GEO DECISIONNEL modules KEY et ANALYSDIS ;
- Suite GEO modules SOLUTIONS, TECHNOLOGIES et GEOCLIP ;
- Suite NETGEO modules ENERGY, RAIL, TELECOM et WATER.

A ce titre, seule la société CIRIL GROUP détient l'ensemble des droits nécessaires à leur exploitation commerciale ainsi qu'à la réalisation des prestations d'installation, de formation, d'intégration, d'infogérance, de maintenance et d'assistance sur ceux-ci.

POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

Fait à Villeurbanne, le 22.02.2024

Amaël GRIVEL

Président



MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON
Place du Maréchal Foch
44156 ANCENIS-SAINT-GEREON

Réf. : FS/SS/CC

Villeurbanne, le jeudi 11 juillet 2024

À l'attention de Madame Virginie COURTOIS et Madame Hélène GIRARD

Mesdames,

Dans le prolongement de vos échanges avec Monsieur François SAUVAGE, nous avons le plaisir de vous adresser ci-dessous notre proposition financière **actualisée (V3 – mention UGAP)** concernant la fourniture et la mise en œuvre de **notre solution Civil Net Ressources Humaines**, ainsi que **son hébergement sur notre DataCenter SynAapS**.

Vous souhaitant bonne réception du présent document et restant à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, nos sincères salutations.

François SAUVAGE
Commercial

Sara SADOUKI
Assistante Commerciale

p/o Cécile CORSIN
Assistante Commerciale

OFFRE DETAILLEE – CIVIL NET RESSOURCES HUMAINES –

Offre de base

Définition des prestations	Qté	PU € HT	Total € HT	Total € TTC	Abonnement Annuel € HT	Abonnement Annuel € TTC
Fourniture des droits d'utilisation du logiciel			Année N1		Année N1 et suivantes	
"CIVIL NET RH" (par an / par agent, base moyenne payes / mois)						
Gestion des ressources humaines comprenant :						
	Ville	240	Acquis via UGAP		3 960,00 €	4 752,00 €
	CCAS	10			165,00 €	198,00 €
	SIVU	70			1 155,00 €	1 386,00 €
Dossier administratif de l'agent (DAA)						
Paie (N4DS)						
Carrières						
Absences						
Décideur (Requeteur intégré)						
Prévisions budgétaires (Masse salariale)						
RSU						
Interface GF - Partie Ciril uniquement						
Total Logiciels			-	-	5 280,00 €	6 336,00 €
Prestations						
Conduite de projet						
	Suivi de projet et points téléphoniques	Forfait	3 000,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €	
	Installation	Forfait	1 800,00 €	1 800,00 €	2 160,00 €	
	Analyse différentielle	1	1 150,00 €	1 150,00 €	1 380,00 €	
	Paramétrages	8	1 150,00 €	9 200,00 €	11 040,00 €	
	Paramétrages des interfaces	1	1 150,00 €	1 150,00 €	1 380,00 €	
	Assistance au démarrage (Paie en double/réelle)	11	1 150,00 €	12 650,00 €	15 180,00 €	
Total conduite de projet				28 950,00 €	34 740,00 €	
Formation						
	Administrateur	1	1 150,00 €	1 150,00 €	1 380,00 €	
	Service Ressources Humaines	14	1 150,00 €	16 100,00 €	19 320,00 €	
	Référents RH	1	1 150,00 €	1 150,00 €	1 380,00 €	
Total formation				18 400,00 €	22 080,00 €	
Reprise des données (Eksae)						
	Reprise des données agents (Eksae - Carrus)	Forfait	3 000,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €	
	Reprise des données carrières du CDG 44 (Titulaires)	Forfait	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €	
			<i>Dans tous les cas, les historiques de paie ne sont pas repris</i>			
Total reprise des données				5 500,00 €	6 600,00 €	
Assistance téléphonique						
	Maintenance corrective et support technique	Inclus			Inclus	Inclus
Total Prestations			52 850,00 €	63 420,00 €	-	-
TOTAL OFFRE DE BASE GRH			52 850,00 €	63 420,00 €	5 280,00 €	6 336,00 €
			<i>(Hors 1ère année d'abonnement licences GRH acquis via UGAP)</i>			

DETAIL DES PRESTATIONS

Détail des formations (6 à 8 personnes maximum)

Rubrique	Nbre Jours	Nbre Sessions	Total Jours
Formation "Administrateurs"			
Structure du produit RH	0,5	1	0,5
Architecture technique - Gestion des sécurités	0,5	1	0,5
			1
Ressources Humaines			
Formation "Service RH"			
DAA, organigramme	2	1	2
Paie	3	1	3
Carrières	3	1	3
Absences	2	1	2
Décideur	2	1	2
Bilan social RSU	1	1	1
Masse salariale	1	1	1
			14
Formation "Gestionnaires RH"			
Demande de CP, de formation, consultation...	1	1	1
			1
TOTAL FORMATIONS RH			16

Détail des assistances

Rubrique	Nbre Jours	Nbre Sessions	Total Jours
Assistance au paramétrage			
Paie (4 jours ville, CCAS et SIVU)	4	1	4
Interfaces	1	1	1
Absences	2	1	2
Carrière / Absence	2	1	2
			9
Assistance au démarrage			
Paie (3 paies : 2 en double - 1 en réelle, 7 jours)	7	1	7
Absence / Carrières	1	1	1
N4DS / DSN	2	1	2
Bilan social / Prévisions budgétaires	1	1	1
			11
TOTAL ASSISTANCES RH			20

CONFIGURATION DETAILLEE – HEBERGEMENT GRH –

1 application, 10 utilisateurs simultanés

Ressources	EUR. HT Unité	Quantité	EUR. HT mensuel
<p>Serveur Privé Std sur plateforme redondante. Serveur virtuel sur plateforme Vsphère. Voici les caractéristiques de votre machine</p>			
<p>Puissance processeur Vcpu Nombre de Vcpu alloué à votre serveur</p>	par Vcpu	2	
<p>Mémoire RAM Mémoire RAM totale allouée à votre serveur.</p>	par Go	6	125,00 €
<p>Disques Rapides Espace disque alloué à votre serveur. -Disques rapides</p>	par Go	150	
<p>Bande passante Connexion internet par Mb/s symétrique Burst autorisé. Connexion complètement redondante sur plusieurs fibres et opérateurs différents. La bande passante sélectionnée correspond à une consommation moyenne effective sur le mois. Protection DDOS opérateur avec technologie Arbor.</p>	par Mbps	15,00 €	3
			45,00 €

Services +	EUR. HT Unité	Quantité	EUR. HT mensuel
<p>Garantie temps de rétablissement (GTR) 8HO niveau I : Garantie d'intervention rapide et de rétablissement sous maximum 8H ouvrée</p>	Pour l'ensemble de votre serveur	50 €	1
			50,00 €
<p>Infogérance applications Civil + BDD Oracle Supervision des applications Ciril, Mise à jour du progiciel Civil par nos équipes, Installation des patchs Oracle, Vérification des sauvegardes spécifiques à la base de données.</p>	Par application Civil	70 €	1
			70,00 €
<p>Licence Oracle Abonnement pour la licence Oracle dans le cadre d'un produit Ciril</p>	Par instance Oracle	30 €	1
			30,00 €
<p>Infogérance de votre Système d'Exploitation Windows 2008, 2012 ou 2016, Linux RedHat, CentOS, Debian, Ubuntu. Administration et gestion du système. Intallation des mises à jour.</p>	Pour l'ensemble de votre serveur	50 €	1
			50,00 €
<p>Sauvegarde doublée Configuré par nos équipes ce service ne requiert aucune manipulation de votre part. Les sauvegardes s'effectuent chaque jour de manière incrémentale. Une sauvegarde complète est réalisée de manière hebdomadaire. Rétention des données standard : 14 jours. Ce service inclus les actions suivantes : Paramétrage et mise en place de la sauvegarde, surveillance des opérations.</p>	par VM rétention Std	12,00 €	1
			12,00 €
	Volumétrie total des VM par Go	0,10 €	150
			15,00 €
<p>Firewall Ce service vous permet de fixer votre politique d'exposition sur Internet par l'ouverture et la fermeture des flux, entre vos environnements et le web. L'administration, la sécurisation et l'infogérance complète est réalisé par les équipes SynAaPS. Redondance matérielle, Protection Antivirus, IDPS, Analyse protocolaire...</p>	Standard (jusque 25 règles)	60,00 €	1
			60,00 €
<p>IP publique SynAaPS est propriétaire de son propre AS et de ses adresses IP publiques. La répartition du transit entre les différents opérateurs se fait par des routeurs en redondance et le protocole BGP.</p>	1 IP publique incluse avec le service Firewall		1
			0,00 €

Total Ressources € HT	EUR. HT mensuel	170,00 €
Total Services + € HT	EUR. HT mensuel	287,00 €
Total mensuel € HT	EUR. HT mensuel	457,00 €
Total annuel € HT	EUR. HT annuel	5 484,00 €
Total annuel € TTC	EUR. TTC annuel	6 580,80 €

OFFRE DETAILLEE – CIVIL NET RESSOURCES HUMAINES – Option Modules Complémentaires

Définition des prestations	Qté	PU € HT	Total € HT	Total € TTC	Abonnement Annuel € HT	Abonnement Annuel € TTC
Fourniture des droits d'utilisation du logiciel			<i>Année N</i>		<i>Année N+1 et suivantes</i>	
"CIVIL NET RH" (par an / par agent, base moyenne payés / mois)						
Gestion des ressources humaines comprenant :						
	Ville	240	6,00 €	1 440,00 €	1 728,00 €	1 440,00 €
	CCAS	10	6,00 €	60,00 €	72,00 €	60,00 €
	SIVU	70	6,00 €	420,00 €	504,00 €	420,00 €
Gestion de la formation (2j)						
Visites médicales (1j)						
Accidents du travail (1J)						
Frais de mission (1j)						
GPEC Postes et effectifs (3j)						
Evaluation (1j)						
Total Logiciels			1 920,00 €	2 304,00 €	1 920,00 €	2 304,00 €
Prestations						
	Assistance paramétrage	5	1 150,00 €	5 750,00 €	6 900,00 €	
	Formation	9	1 150,00 €	10 350,00 €	12 420,00 €	
Total Prestations			16 100,00 €	19 320,00 €	- €	- €
TOTAL OPTION 1 - MODULES COMPLEMENTAIRES			18 020,00 €	21 624,00 €	1 920,00 €	2 304,00 €

RECAPITULATIF FINANCIER

Définition des prestations	Total € HT	Total € TTC	Abonnement	Abonnement
			Annuel € HT	Annuel € TTC
		<i>Année N°</i>	<i>Année N°+1 et suivantes</i>	
Gestion des Ressources Humaines (GRH) "CIVIL NET RH" (par an / par agent, base moyenne payes / mois) <i>Hors 1ère année d'abonnement licences GRH acquis via UGAP</i>	52 850,00 €	63 420,00 €	5 280,00 €	6 336,00 €
Hébergement Hébergement GRH (1 application - 10 utilisateurs simultanés)	5 484,00 €	6 580,80 €	5 484,00 €	6 580,80 €
<i>Option</i> <i>Modules complémentaires (2026)</i>	<i>18 020,00 €</i>	<i>21 624,00 €</i>	<i>1 920,00 €</i>	<i>2 304,00 €</i>
TOTAL OFFRE DE BASE + HEBERGEMENT (Hors option et Hors 1ère année d'abonnement licences GRH acquis via UGAP)	58 334,00 €	70 000,80 €	10 764,00 €	12 916,80 €

Remarque : Il est convenu que les coûts mentionnés ci-dessus concernant les droits d'utilisation des progiciels et l'hébergement s'entendent dans le respect des volumes d'informations mentionnés. Toute augmentation de ces volumes directement liée à la prise en compte de nouvelles structures ou de nouvelles compétences au sein de la collectivité sera de nature à générer une éventuelle révision de ces coûts.

Conditions financières :

Notre offre financière s'entend hors taxes. Tout changement pouvant intervenir sur le taux de TVA sera répercuté sur nos factures à la date de leur établissement.

Conditions de facturation :

Facturation du montant de chaque prestation au service réalisé.

Montant annuel de l'abonnement Civil Net Ressources Humaines du dès l'installation.

Montant annuel de l'abonnement à l'hébergement de Civil Net Ressources Humaines du dès l'installation.

Option – Modules complémentaires : Montant annuel de l'abonnement aux modules complémentaires du dès l'installation.

Toute prestation décommandée à moins d'une semaine de la date planifiée sera facturable.

Echéance de réalisation des prestations :

La planification des prestations vous sera communiquée après traitement de votre commande par nos différents services.

Validité de l'offre :

3 mois.

Bon pour accord le : / /

N°Engagement OBLIGATOIRE (*) :

(*) A préciser pour tout bon pour accord

Nom :

Fonction :

Cachet de la Collectivité :

Signature :